



ACTION MONDIALE – IL EST TEMPS D’AGIR

**POUR LA RECONNAISSANCE TRAVAIL ACCOMPLI
POUR UN RETOUR AU RESPECT DU DROIT !
POUR UNE VERITABLE NEGOCIATION COLLECTIVE ET LE RETOUR
DE LA LIBERTE SYNDICALE DANS LA MAISON DES TRAVAILLEURS !**

L'OIT doit pratiquer ce qu'elle prêche à travers le monde!

**L'OIT est le gardien des droits des travailleurs du monde entier –
y compris dans le système des Nations Unies!**

Alors que nous, membres du personnel du BIT, menons des recherches, écrivons des articles et voyageons à travers le monde pour promouvoir une réponse fondée sur le dialogue social à la crise financière mondiale, ici au BIT, nos droits se réduisent comme peau de chagrin en raison de modifications unilatérales des règles de droit et de violations de ces règles ! Le BIT vient de publier une longue circulaire sur la responsabilité au sein du Bureau, alors même que l'application arbitraire du Statut du personnel, des accords collectifs et des décisions du Conseil d'Administration est devenue la règle !

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

Si le Bureau peut modifier tous les six mois les politiques et procédures en vigueur, non pas par la négociation mais en envoyant un simple e-mail à quelques chefs responsables ... Si les règles ne sont pas les mêmes pour tous ... Si ceux qui sont élevés au rang de « gardien du Statut du personnel » peuvent choisir les règles qu'ils souhaitent appliquer ... **Tout cela démontre un manque de respect envers le personnel de cette Organisation et sape notre système de gouvernance !**

En l'absence d'un système de responsabilité au sein du BIT, ce sont **vos droits - votre carrière - et la crédibilité de notre Organisation qui sont en jeu !** C'est pour cette raison que les négociations ont été rompues et qu'une action mondiale du personnel est lancée au cours de cette session du Conseil d'administration. **Et nous n'en resterons pas là!** Le Syndicat a été chargé de déployer tous les efforts possibles pour mener à bien cette campagne jusqu'à ce que le Statut du personnel soit pleinement appliqué et que la primauté du droit soit respectée au Bureau.

QUELLES SONT NOS REVENDICATIONS ?

1. **Le respect et la pleine application** par l'Administration des décisions du Conseil d'administration, des accords collectifs, du Statut du personnel et des circulaires, et en particulier, des règles régissant **le recrutement et la sélection et l'utilisation abusive des contrats précaires !**

2. Une **décision immédiate de revoir la classification des postes au siège et sur le terrain**. Après de nombreuses années de réductions budgétaires de 5% en 5%, de restructurations officielles ou informelles et de redistribution du travail, il est clair que les responsabilités du personnel ne sont plus celles correspondant à la classification actuelle. C'est en fait la pleine reconnaissance du travail réel effectué par le personnel qui est demandée avec cet examen global de la structure de classification au BIT !

3. Le plein respect des **principes de la liberté syndicale et de la négociation collective** – y compris le droit du Syndicat de communiquer librement avec le personnel, sans censure préalable, et de recruter son propre personnel !

**IL EST TEMPS D'AGIR ENSEMBLE - DE SE MOBILISER
TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES – SIEGE ET TERRAIN
POUR DEFENDRE NOS DROITS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**

L'action mondiale aura lieu au Siège et dans tous les lieux d'affectation sur le terrain pendant cette session du Conseil d'administration.

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AU SIÈGE
10 NOVEMBRE A 14:00 - SALLE IX (R.2 sud)**

POUR DECIDER DES ACTIONS IMMEDIATES ET A VENIR

Des réunions ont déjà eu lieu dans plusieurs bureaux sur le terrain et des actions ont été décidées. Plus d'informations à l'Assemblée générale.

**« Ceux qui se battent peuvent perdre. Ceux qui ne se battent pas ont déjà perdu. »
B. Brecht**